

voyait les Frères Mineurs de toute branche évangéliser son diocèse et monter dans la chaire de sa cathédrale. Nous nous souvenons, notamment, qu'en avril 1885, à la fin d'une Station de Carême prêchée par un Franciscain de l'Étroite Observance, Mgr Freppel, en présence de la foule énorme qui remplissait, au jour de Pâques, la cathédrale d'Angers, proclama solennellement sa dévotion à S. François et sa prédilection pour les Frères Mineurs, "missionnaires par excellence de la pénitence et de la pauvreté." Enfin, c'est assisté d'un Frère Mineur, du R. Père Julien, gardien du couvent des Capucins d'Angers, son confesseur, que l'illustre prélat a rendu le dernier soupir. (1)

On le voit, l'Ordre de S. François, entre tous, a le droit et le devoir de saluer de ses regrets et de son admiration ce prélat qui fut vraiment un évêque Franciscain, dans toute la force du terme, ce pontife dont la vie se consuma, si noblement, au service des deux grandes causes qu'aimait par dessus tout le Patriarche d'Assise : l'Eglise et la Patrie.

La lutte entre les Catholiques français et les sectaires qui les oppriment, vient d'entrer dans une phase nouvelle. Le 16 Janvier dernier, les cinq cardinaux que compte notre pays, à l'heure actuelle, ont publié une déclaration solennelle, en forme de *manifeste*, dans laquelle ils exposent la situation faite à l'Eglise de France et tracent aux fidèles la voie qu'ils ont à suivre, en présence de la persécution qui sévit.

"Avant toute chose, disent-ils, nous déclarons, une fois de plus, conformément aux enseignements du S. Siège et à la tradition catholique, que nous ne faisons aucune opposition à la forme de gouvernement que la France s'est donnée... Si nous élevons la voix, c'est pour demander que les sectes antichrétiennes n'aient pas la prétention d'identifier avec elles la constitution essentielle de la république." Puis, avec une lumineuse éloquence, les Eminentissimes Cardinaux énumèrent les multiples et douloureux griefs que les catholiques peuvent reprocher, non pas à la république, en tant que forme de gouvernement, mais à la république telle que la pratique la Franc-maçonnerie qui est au pouvoir. C'est ainsi qu'ils signalent "l'athéisme devenu la règle et la loi de tout ce qui se fait au nom de l'Etat : l'athéisme qui se manifeste notamment par l'abolition des prières publiques, par la suppression des aumôniers militaires, par l'enlèvement des crucifix dans les écoles, par l'interdiction faite aux soldats d'entrer en corps dans une église. Ils flétrissent aussi les mesures iniques et brutales dont le clergé est sans cesse victime : par exemple, la défense adressée aux évêques de se rendre auprès du Souverain Pontife, les suppressions arbitraires de traitements, dont on frappe les desservants et les curés, l'expulsion et la dispersion des religieux, la ruine des congrégations charitables par le moyen d'impôts exorbitants et absurdes, la laïcisation successive des hôpitaux et des

(1) V: *Semaine religieuse du diocèse d'Angers.* (27 Déc. 1891.

écoles.
venus a
naires a
serne, l
par les
accordée
Après
à l'heur
"En
aux dis
terrain
foi men
soit inc
son ad
doivent
Les l
sont es
doivent
jamais.
moyens
signé d
généux
Richar
Cette
profond
ment ac
chercha
projets,
gouvern
Ils crai
rieuse d
des défi
discord
d'un cor
Dieu
Oui ;
las enfi
de franc
énergie,
une fois
toute pe
ment da